

Sciences Po : Une enseignante contrainte de quitter son poste pour avoir osé dire « homme » et « femme » pendant son cours

Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 10 décembre 2022

Source [Boulevard Voltaire] : La montée du totalitarisme [woke](#) à Sciences Po [Paris](#) n'est pas une nouveauté. En cette fin d'année 2022, une professeur de danse, attachée au respect de son art, en a fait les frais. Refusant de se soumettre à la doxa [woke](#) et à la théorie du genre, cette enseignante a été contrainte d'abandonner son poste. Récit.

« Des propos à caractère discriminatoire »

Forte de ses ascendances corréziennes et hautes-savoyardes, Valérie refuse de baisser les bras face à l'emprise [woke](#). Après huit années de bons et loyaux services à Sciences Po, cette professeur passionnée de danse préfère se retirer plutôt que de se soumettre aux impératifs de la théorie du genre.

Tout débute à la rentrée universitaire 2022. Sans qu'elle ne le remarque, Sciences Po modifie les catégories d'inscription pour ses cours de danse. Fini « homme » et « femme » ; désormais, place à une nouvelle classification : « leader » et « follower ». « Au début, je me suis dit qu'ils avaient mis les catégories en anglais pour qu'elles soient plus compréhensibles par les élèves étrangers », raconte-t-elle naïvement. Mais rapidement, l'enseignante déchant. Dès les premiers cours, ne tenant pas compte de la nouvelle nomenclature, elle décide de répartir ses élèves selon les catégories « homme » et « femme ». La sentence ne se fait pas attendre.

« J'ai reçu un coup de téléphone de Sciences Po. Ils m'ont dit qu'un élève s'était plaint de mon comportement, que je l'avais mis mal à l'aise. Ils m'ont demandé de respecter les "principes d'inclusion" et la charte éthique de l'école », explique-t-elle auprès de BV. Mais Valérie refuse de se soumettre à de telles injonctions. Elle leur explique que la danse est « un art de complémentarité », que la femme ne peut être réduite au rôle de « followeuse » (« suiveuse ») et que la nature physique et biologique est faite pour que les hommes dansent les rôles d'hommes et les femmes les rôles de femmes. Malgré les justifications, rien n'y fait. La direction de la vie de campus et de l'engagement lui explique alors, dans un échange de mail que BV a pu consulter, que « des propos avaient été perçus par certain.e.s étudiant.e.s comme non adaptés » (sic). Et d'ajouter : « Les propos à caractère discriminatoire ou perçus comme tels notamment liés à l'orientation sexuelle n'ont pas leur place dans les activités que nous proposons à nos étudiant.e.s » (sic). Autrement dit, si Valérie souhaite continuer à donner des cours aux élèves de Sciences Po, elle ne devra désormais plus constituer les couples sur la base « du genre ou sexe des participants ». Pour Valérie, « c'est de la folie ! »

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)